

Anne CAROL, *Au pied de l'échafaud*

Préf. de Georges Vigarello, Paris, Belin, coll. Histoire, 2017, 327 pages

Michel Cadé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/21709>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.21709](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21709)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2019

Pagination : 346-349

ISBN : 9782814305632

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Michel Cadé, « Anne CAROL, *Au pied de l'échafaud* », *Questions de communication* [En ligne], 36 | 2019, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/21709> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21709>

Tous droits réservés

et avec une grande précision des faits : quoi, quand, comment et où. Cependant, faits et chiffres se situent dans un contexte irrationnel politique ou émotionnel. Ainsi Arnaud Boulligny réplique-t-il à Christian Vanneste, député de l'Union pour un mouvement populaire du Nord, qui prétend que la « déportation des homosexuels est une "fameuse légende" » (pp. 99-117). Comme l'écrit aussi Delphine Roucaute dans *Le Monde* du 15 février 2012, les chiffres et les affirmations de Christian Vanneste vont à l'encontre de toutes les études faites sur le sujet et constituent une pure manœuvre électorale.

Des témoignages individuels forts comme ceux de Guy Hocquenghem (pp. 147-157) et de Pierre Seel (Isabelle Gavillet, pp. 171-189) sont chargés d'émotion au même titre que l'engagement des militants de la communauté LGBT. Sam Seydieh (pp. 201-217) analyse les effets de la socialisation militante et « comment l'engagement (dans ce domaine) est susceptible d'influencer continuellement, en les redéfinissant ou en les modifiant, l'ensemble des représentations et des pratiques individuelles » (p. 216). Dépassionner ce sujet semble être une mission difficile. Il s'agit de l'identité de personnes, de leur intimité profonde. Les textes des meilleurs spécialistes de la question, réunis par Arnaud Boulligny, sont, en tout cas, une matière objective et précieuse à compléter sans doute par des textes sur d'autres époques dans d'autres pays. C'est au lecteur de jeter un regard critique sur ces comportements, d'approfondir le pourquoi de cette répression.

Le *xx^e* siècle se préoccupe du changement climatique, essaie d'apporter des solutions aux maladies jadis inconnues ou incurables. Peut-être qu'au-delà des lois répressives, des règlements absurdes, des persécutions dénuées de sens, ce siècle résoudra-t-il quelques énigmes liées à la sexualité. Après avoir brûlé ceux qui affirmaient que la terre n'était pas carrée, n'a-t-on pas produit des satellites tournant autour de la sphère terrestre ?

Monique Jucquois-Delpierre

Université Heinrich Heine Düsseldorf, D-40225
juquois[at]uni-duesseldorf.de

Anne CAROL, *Au pied de l'échafaud*

Préf. de Georges Vigarello, Paris, Belin, coll. Histoire, 2017, 327 pages

Remplacer l'exécution à hauteur d'homme (p. 18), faire une histoire de celle-ci qui remplace le condamné au centre du récit (p. 20), comprendre comment l'ensemble des dispositifs à l'œuvre dans l'exécution a fonctionné, puis évolué (p. 22), voilà pour l'historienne

Anne Carol les grandes lignes de son ouvrage. Le moment de celui-ci se situe des années 1830 à la Première Guerre mondiale (p. 29), donc passées les tourmentes révolutionnaires et post-révolutionnaires et avant que le corps social s'interroge, ainsi Georges Clemenceau (p. 235), sur la validité d'une mise à mort d'État. La principale source utilisée est constituée par les rapports faits à l'attention de la Chancellerie par les procureurs, ou leurs substitués, des exécutions auxquelles ils ont assisté (pp. 23-25). Adossée à « une béance de l'historiographie, celle de l'histoire de la peine capitale de la Révolution aux années 1830 » (p. 23), cette source sans être ni homogène, ni complète, apparaît cependant robuste. L'auteure, après avoir consulté et dépouillé 120 cartons, a retenu 400 rapports (p. 26), approchant donc 25 % des exécutions de la période considérée. Certes, la question se pose de sources complémentaires, très occasionnellement la presse plus intéressée au spectacle qu'à ce qui se joue pour les acteurs du drame, condamné, bourreaux, gardiens, gens de justice et d'églises. Ceux-ci, en revanche, s'ils ont laissé des témoignages écrits permettent de compléter la relative sécheresse des rapports, de même, parfois, le témoignage d'observateurs dont on sait l'acuité, tels Ivan Tourgueniev (p. 28) ou Georges Clemenceau.

L'ouvrage se présente comme une succession de trois parties : la première, intitulée « Du droit aux réalités sensibles » (pp. 33-90) traite, en deux chapitres, de l'espace et du temps de l'exécution ; la seconde intitulée « Réussir l'exécution » (pp. 93-178) étudie sur trois chapitres, la construction d'un art de la bonne exécution ; la troisième, sous le titre « L'irruption du corps sujet » (pp. 181-270), est consacrée, en trois chapitres, dont on a l'impression que le troisième, « Reposer en paix » (pp. 237-270), eut gagné à en être détaché, les résistances à la « belle exécution » et le délitement du dispositif. Un court épilogue conclut le tout (pp. 271-280). On aura compris que cet ensemble construit de façon thématique exige dans chaque chapitre une inscription chronologique conduisant à des décrochements diachroniques qui obligent le lecteur à une gymnastique parfois agaçante, particulièrement dans le septième chapitre consacré à « La désintégration du dispositif » (pp. 207-235) dont l'aboutissement s'inscrit dans une logique chronologique pas tout à fait assumée. Mais ce va-et-vient est la condition même d'une histoire non strictement factuelle qui permet de dévoiler les ressorts du fonctionnement de dispositifs d'apparence évidente, comme celui ici pensé, et de restituer leur poids d'humanité.

La première partie fait le point des connaissances sur l'exécution et ses modalités pendant la période de référence. Constatant un certain vide juridique au-delà

de la formule « Tout condamné à mort aura la tête tranchée » qui donne son titre au premier chapitre (p. 33), l'auteure s'efforce de faire dans l'établissement du fonctionnement de l'application de la peine capitale la part du coutumier et du local. Elle s'intéresse d'abord aux divers recours dont l'épuisement déclenche l'exécution, puis aux acteurs de cette mise en œuvre : magistrats du parquet, préfet, maire du lieu du supplice, ainsi que le juge d'instruction pour le cas d'aveux tardifs, greffier, forces de l'ordre, sans oublier les exécuteurs et le prêtre.

Les bourreaux sont appointés annuellement. Leur nombre, comme que celui de leurs aides, varie. Au début de la période, les exécuteurs sont nombreux, un par département. Puis leur nombre diminue, étant désormais rattachés à une cour royale, puis à partir de 1849 rattachés au cours d'appel, avant qu'en 1871 la République naissante adopte le principe d'un seul exécuteur pour la France métropolitaine, en 1873 sa compétence est étendue à la Corse et à l'Algérie. Jusqu'en 1939, quatre bourreaux officieront successivement en France, dont de 1879 à 1939 les Deibler père et fils. Au cours de cette période, les émoluments et le statut social des exécuteurs évoluent d'une sorte de prolétariat, surtout pour les aides, à une honnête aisance bourgeoise (p. 39). Autorisée depuis 1397, la présence du prêtre est, à partir de 1819, renforcée par la présence d'un aumônier par prison de plus de 100 détenus, remplacé pour les petites prisons par un prêtre extérieur. Les condamnés d'un autre culte que le catholique ont droit à l'assistance d'un ministre de leur religion (p. 40). Ici l'usage paraît avoir force de loi (p. 41).

Les lieux d'exécution sont fixés par la cour d'assises au moment du prononcé du jugement, sur une place publique sans que celle-ci soit toujours spécifiquement désignée, mais des usages existent et leur souvenir est souvent prégnant. En tout état de cause, son choix est conditionné par des raisons d'exemplarité, de commodité, de sûreté, voire mercantiles (pp. 42-43). Dans les grandes villes, et particulièrement à Paris, la tendance est, à mesure qu'on s'avance vers le ^{xx}e siècle, à choisir des lieux à proximité des prisons, voire à leur porte (p. 44). Peu à peu, l'heure variable se fixe à l'aube (pp. 46-47).

Publique jusqu'en 1939, l'exécution attire la foule qui réagit parfois et garde souvent le silence. Jusqu'à ce que l'échafaud soit supprimé en 1870, même si une rangée de soldats les en sépare, les spectateurs peuvent voir s'accomplir le châtement du condamné, par la suite la vue du dispositif est incertaine, seuls les habiles grimpés aux arbres, sur les balcons et les toits ont une vue

entière de la funeste cérémonie (pp. 49-54). Au cœur de celle-ci, une machine, la guillotine, avec ses hauts montants, son couperet, la lunette où repose le cou du condamné, allongé sur le ventre. Le bon fonctionnement de la machine dépend de la rigueur de son montage en environ une heure (pp. 54-59). Si les exécutions multiples sont rares, leur fréquence n'est pas négligeable et pose des problèmes particuliers. Elles nécessitent plus d'acteurs – aides du bourreau mais aussi prêtres – et interpellent les consciences : doit-on laisser un condamné voir l'exécution de celui qui le précède (pp. 59-62) ?

Deuxième constante du déroulement de l'exécution, « La marche à l'échafaud », titre du chapitre 2 (pp. 65-89), égrène comme les stations d'un chemin de croix les étapes qui conduisent le prisonnier de sa cellule à la Veuve. D'abord, l'annonce de l'échec des recours qui engage le processus de mort. Il peut sembler qu'il y ait concomitance entre celle-ci et le réveil à l'aube. Si l'exécution est à peu de distance de la prison c'est en général le cas, mais lorsqu'il y a nécessité d'un transfert qui peut durer des heures, voire plusieurs jours, on est tenté de cacher au condamné les motifs de son déplacement qu'il découvrira de toute façon bien assez tôt, mais ce cas est loin d'être la norme (pp. 66-70). Dans le cas général, le détenu est réveillé par le directeur de la prison et des gardiens, le religieux, l'avocat, le greffier, le procureur; souvent le juge d'instruction, à Paris, le chef de la sûreté, parfois un médecin, cela fait beaucoup de monde (p. 70). Le condamné, qui en général a mal dormi, est pris de violentes émotions ; abattement, colère, tremblements, cris, prières, injures, manifestent son désarroi (pp. 70-75). On procède ensuite à la levée d'écrou, le condamné après une brève toilette revêt ses vêtements civils puis, s'il le souhaite, s'entretient avec le religieux chargé de l'assister et le cas échéant entend une messe et enfin prend une collation (pp. 75-78). Quittant désormais sa cellule et, selon qu'il n'y a qu'une faible distance jusqu'au lieu du supplice ou non, on procède dans la prison ou à proximité du lieu de l'exécution à la « toilette » (pp. 78-80). Le bourreau coupe les cheveux du condamné et échancre sa chemise à larges coups de ciseaux, éliminant tout ce qui est censé pouvoir gêner l'efficacité du couperet, puis les aides entravent ses bras et parfois ses jambes (pp. 81-85). C'est pour le condamné un moment d'intense émotion. La marche à l'échafaud, rendue pénible par les entraves, et la rencontre avec la guillotine sont deux moments clés où la victime est tentée de se rebeller au moment de cette « expérience humaine paroxysmique » (pp. 85-87).

À partir de ce programme à la fois immuable et susceptible de changements et d'adaptations, la deuxième partie entend donner à ressentir ce qui, en la matière, tient du

succès ou au contraire de l'échec, à quelques exécutions exemplaires dans l'organisation de leur déroulement comme dans l'attitude repentante du condamné (pp. 97-106). Ainsi celui-là se déshabille-t-il lui-même et admet son crime (pp. 95-96), celui-ci est soumis (p. 96), cet autre « se livre sans résistance aux exécuteurs » (p. 97) quand d'autres manifestent un édifiant repentir (pp. 101-103). Si l'auteure voit dans le changement de régime à partir de 1870 la raison d'une plus faible insistance des rapports sur la mort chrétienne cela n'impacte pas la « réussite » des exécutions (p. 106). Mais toutes les exécutions ne sont pas réussies. Pour certain la faute en est à des dysfonctionnements de la machine (pp. 107-110), pour d'autres aux condamnés. Certains s'effondrent (pp. 112-118), d'autres résistent, refusent les paroles de réconfort des prêtres, insultent Dieu, les magistrats et les spectateurs (pp. 118-125). Dans tous les cas, l'exemplarité attendue n'est pas au rendez-vous.

Aussi Anne Carol s'interroge-t-elle sur les conditions d'une exécution exemplaire dans le chapitre suivant. La principale lui paraît la collaboration du condamné, traité au mieux, bénéficiant d'une cellule individuelle (p. 129), surveillé en permanence par des gardiens avec lesquels il peut nouer de fragiles liens (pp. 130-131), encadré par les ministres du culte qui savent offrir un débouché à ses angoisses, lui laissant entrevoir un monde meilleur (pp. 127-137). Le moment de l'exécution combine entraves savamment mises au point (p. 140) et contrainte physique (p. 139) avec la persuasion dont celles données par le prêtre ; son étreinte est souvent la dernière (pp. 141-144). Cette marque religieuse de l'exécution réussie n'est pas seulement le fait des ministres des cultes, mais aussi des condamnés qui y trouvent et des raisons d'espérer et un dernier signe d'humanité (pp. 144-150).

Après avoir passé en revue les moyens employés à l'égard des condamnés pour les faire participer « positivement » à leur exécution, elle s'interroge dans le dernier chapitre de la troisième partie, sur le rôle des autres intervenants dans une mise à mort où eux aussi sont en souffrance (p. 151). Les premiers protagonistes de la peine de mort sont les gardiens et les magistrats. Les magistrats portent une responsabilité centrale dans l'action en cours même si elle peut sembler éloignée de ses effets. Les procureurs et substitués en première ligne peuvent être envahis par l'émotion (p. 152) aussi essaient ils, quand ils ne fuient pas en déléguant, de se faire discrets. Les greffiers tenus de lire l'arrêt sont aussi dans le bain (pp. 153-154). Les protestations d'innocence troublent certains magistrats qui euphémisent la violence de la décapitation dans leurs rapports (pp. 154-155). Quant à une certaine empathie avec les gardiens, que manifestent des accolades, il est difficile d'en mesurer la profondeur, en tout état de cause

ceux-ci n'assistent pas au sanglant final (pp. 155-157). Il en va autrement pour les aumôniers qui suivent le chemin de mort du condamné du réveil à l'exécution, d'autant que le baiser de paix, très fréquent, est un contact physique direct avec celui qui va mourir; seule leur conviction de la légitimité du châtement et leur foi en un monde meilleur leur permettent de garder la dignité qui sied aux hommes de Dieu (pp. 157-160). L'autre acteur au cœur du drame est l'exécuteur; ses qualités sont le sang-froid, une force et un courage physique avéré (p. 162). Pour mener à bien sa tâche, s'il doit éviter l'empathie, il la remplace par la politesse et la courtoisie (p. 164). L'évolution des mentalités face aux morts violentes depuis le début du XIX^e siècle, amène certains exécuteurs à tenter de trouver du courage dans l'alcool, mais cela amène de façon certaine à la révocation (p. 165). La dilution de la responsabilité personnelle dans un travail d'équipe (pp. 166-167), ainsi que la justification collective du bien-fondé de la peine qu'évoquent les carnets de Deibler (pp. 167-168), sont de meilleures réponses au désarroi du bourreau. En un siècle, se sont imposés des rituels et des routines dont la construction permet de réussir des exécutions à la fois supportables pour tous ceux qui y ont part comme pour des spectateurs aux multiples motivations (pp. 170-178).

La troisième partie s'ouvre sur un chapitre intitulé « Résistance » où l'auteure entreprend d'examiner les refus des condamnés de participer à la bonne marche de leur mort. Il ne s'agit plus de bouffées de colère ou de désespoir mais d'une volonté de bousculer le cérémonial (p. 181). Si le phénomène est attesté dès 1854 à Perpignan où se conjuguent une attitude de désinvolte pendant la messe à un mépris des hiérarchies et une proclamation hautaine de son innocence (pp. 182-186) comme à Foix en 1864 (pp. 186-187) ou à Valence en 1870 (pp. 188-190), c'est dans les dernières années de la période considérée que le phénomène s'amplifie (p. 181). Cela se manifeste par une maîtrise de soi, le condamné se réappropriant ses derniers instants en triomphant de sa peur et en manifestant une pleine maîtrise de son corps, les rapports soulignent l'énergie mise par ces condamnés à aller au supplice, absolue subversion des rites patiemment et longuement construits (pp. 190-203). De telles attitudes contribuent à désintégrer le dispositif de la « belle exécution » ce qui amène Anne Carol à retrouver les voies d'une chronologie courte, celle des années de la Belle Époque. Condamnés pour des crimes de droit commun, mais enracinés dans un choix politique, les condamnés anarchistes bouleversent la donne (pp. 207-234). Refusant par principe l'aide des religieux, du moins dans ses aspects tenant au spirituel, ils brisent le cœur du dispositif (pp. 209-212) tout en le remplaçant par des attitudes et « des mots d'échafaud »

(pp. 212-214), le tout appuyé sur une culture « viriliste » (pp. 214-216) et politique qui s'incarne dans des vibrants « Vive l'anarchie ! » (pp. 217-219) bientôt repris par des condamnés éloignés du politique (pp. 221-223). Cette prise sinon de pouvoir du moins des responsabilités des condamnés sur la cérémonie de mort dont ils sont le centre, cette « contre-culture de l'échafaud » (p. 208), subvertit l'effet d'exemplarité jusqu'alors recherché par la société. Il est vrai que la Troisième République, supprimant les fers, l'échafaud, la messe, en privilégiant la rapidité sur le cérémonial, a sécularisé la peine capitale (pp. 223-235) et renforcé le camp des abolitionnistes en la rendant insignifiante (p. 235).

Le dernier chapitre de l'ouvrage, intitulé « Reposer en paix », s'interroge sur le devenir des corps (pp. 238-270). Construit sur une trame chronologique, cet ultime chapitre dresse le constat d'une imprécision légale. Si la famille ne réclame pas le corps, et c'est rare du moins au début de la période (p. 249), après une demande explicite, à la médecine que celui-ci échoit, autrement il est enterré sans grande cérémonie et avec une désinvolture certaine (pp. 238-245). La médecine est intéressée par ces corps en bon état et les professeurs se pressent au pied de la guillotine, pour s'assurer leur disposition pour leurs étudiants voire pour des expériences (pp. 247-255). À la fin du XIX^e siècle, alors que les condamnés se réapproprient le cérémonial de leur exécution, ils entendent disposer de leur corps, les léguant à la médecine ou réclamant une inhumation respectueuse, la justice restreint désormais le libre accès de la médecine aux corps des suppliciés (pp. 265-270). Ainsi l'exécuté rejoint-il la société après sa mort.

L'ouvrage d'Anne Carol est extrêmement riche, se terminant sur l'abolition, il en démontre les ressorts à travers ce qu'elle nomme une « micro histoire sensible de l'exécution » (p. 280) traversant un siècle où l'on est passé d'un échafaud exemplaire à une exécution de plus en plus discrète comme en catimini, ce qui sera chose faite en 1939 (p. 273), où cesse la publicité du supplice désormais contenu dans les murs de la prison. Mais ces aspects généraux de son travail, pour en être le résultat, ne doivent pas faire oublier une érudition distancée, nourrie d'une recherche qui, sans viser à l'exhaustivité, paraît parfois y atteindre, et surtout un sens de l'humain remarquable, collant à l'archive et s'en détachant avec une intelligence de la condition humaine qui est le signe des meilleurs historiens.

Michel Cadé

Cresme, université de Perpignan Via Domitia, F-66860
cade[at]univ-perp.fr

Sophie DELAPORTE, *Visages de guerre. Les gueules cassées de la Grande Guerre à l'Afghanistan*

Paris, Belin, coll. Contemporaine, 2017, 368 pages

Après *Gueules Cassées. Blessés de la face de la Grande Guerre* (Paris, Éd. Noësis, 1996), ce livre prolonge la réflexion de l'auteur sur l'atteinte faciale en temps de guerre. Dans ce nouvel ouvrage, Sophie Delaporte propose un élargissement à la fois chronologique et géographique de ses perspectives. L'étude commence désormais avec la guerre de Sécession et se termine avec les opérations américaines au Moyen-Orient au début du XXI^e siècle. Ensuite, Grande-Bretagne et États-Unis intègrent un récit auparavant centré sur la France. Par ailleurs, la proximité avec l'anthropologie est marquée dès la préface confiée à Stéphane Audoin-Rouzeau, auteur de *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre (XIX^e-XX^e siècles)* (Paris, Éd. Le Seuil, 2008). Cette influence se traduit par une volonté militante de combattre le déni des sociétés occidentales face à la guerre, car de cette dernière « et du traitement atroce que celle-ci inflige aux corps de ses victimes [...] elles préfèrent ne rien voir » (p. 11).

L'ouvrage se décompose en trois parties abordant chacune la défiguration au combat dans une perspective différente. La première donne la parole aux acteurs eux-mêmes afin de proposer une histoire intime de la blessure, Sophie Delaporte déplorant que, dans la littérature, « les "gueules cassées" [n'aient] pas dit leur expérience de la défiguration » (p. 14). L'expérience de trois personnes – Albert Jugon, Jean Lequertier et Jason Hare – est reconstituée à partir de leurs correspondances et d'entretiens avec ces derniers ou leur famille. Cette approche est nécessaire en raison des lacunes des archives officielles : par exemple, Jean Lequertier, « n'apparaît pas dans les documents d'archives sur les opérations, qui ne lui accordent ainsi aucune existence » (p. 40). La comparaison des trois histoires permet de mieux saisir les évolutions de la prise en charge des blessures au visage. Albert Jugon, touché dans les premières semaines de la Grande Guerre, est laissé seul et quitte difficilement le champ de bataille. Ses soins sont caractérisés par l'improvisation, les atteintes faciales n'ayant pas été mentionnées dans les « Conseils aux chirurgiens » distribués aux praticiens mobilisés, tandis que « la disproportion entre l'apparence effrayante de l'atteinte et sa gravité véritable » (p. 35) accentue la confusion du personnel médical. Jean Lequertier, quant à lui, est blessé en Indochine le 1^{er} avril 1953, mais le temps ne fait rien à l'affaire : il rencontre les mêmes difficultés à quitter le champ de bataille, est confronté à la même improvisation et à des chirurgiens aussi peu préparés que quarante ans auparavant. Enfin, Jason Hare, est un soldat britannique,